



CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE

Diagnostic des activités génératrices de revenus dans le paysage de Yangambi

L'intervention de l'Union européenne à travers le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) inscrit le secteur de l'environnement, de la conservation de la biodiversité et de l'agriculture durable dans les priorités nationales de la République démocratique du Congo (RDC). Le projet Formation, Recherche, Environnement dans la Tshopo (FORETS) contribue au développement du paysage centré sur la Réserve de biosphère de Yangambi (RBY).

FORETS poursuit un objectif principal :

Contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnemental unique de la RDC en préservant l'intégrité de la RBY et en augmentant les retombées économiques positives pour les populations locales.

Que sous-tendent trois objectifs spécifiques :

- Contribuer à la conservation et la valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques de la RBY, par la préservation de son intégrité et une amélioration de la gestion/gouvernance.
- Encourager et valoriser durablement la production agricole et forestière au bénéfice du développement socio-économique des populations des zones tampons et d'influence de la RBY.
- Atténuer la déforestation des écosystèmes naturels, cause principale du changement climatique au niveau global, et augmenter la séquestration de carbone par l'action de protection, restauration, valorisation et gestion durable des ressources naturelles dans et autour de la RBY.

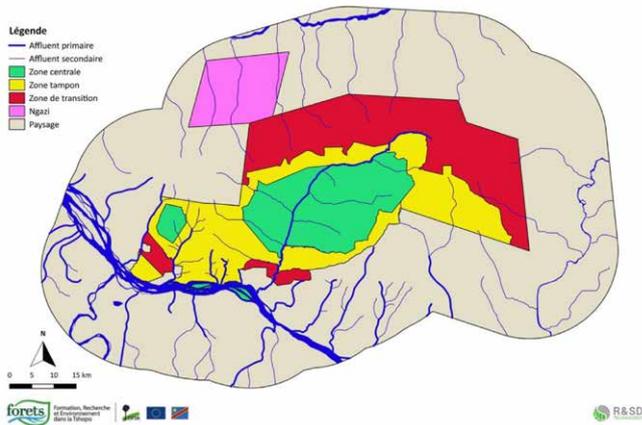


Fig. 1 : Zone d'intervention.

En février 2018, un diagnostic des Activités Génératrices de Revenus (AGR), existantes ou potentielles, a été effectué dans la Réserve de Biosphère de Yangambi (RBY) ainsi que dans une zone de transition de 20 km. Ceci, en vue de sélectionner les AGR les plus prometteuses, pouvant assurer le développement socio-économique des populations locales et réduire indirectement la pression qu'elles exercent sur la réserve.

Une revue des études de filières déjà réalisées dans la Province de la Tshopo a tout d'abord été effectuée. Le diagnostic proprement dit des AGR a ensuite été établi sur base d'entretiens et visites de terrain auprès de trois catégories d'acteurs, à savoir :

- l'Institut National d'Étude et de Recherche Agronomique (INERA) ;
- l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA) ;
- des associations de la société civile (SOCIYA).

Une AGR est définie comme étant « une activité à but lucratif, qui s'effectue de manière régulière (excluant ainsi des demandes ponctuelles de clients) et intentionnelle, ayant pour but la création de valeur économique. À terme, une AGR doit également être réalisée sans aide extérieure, que ce soit sous forme de subside, d'appui technique ou matériel ».

Tableau 1 : Description des acteurs clés analysés.

Acteur	Description
INERA	Centre de recherche national dans le domaine agronomique et forestier. Composé de 6 programmes ¹ et 11 antennes ² , chacun spécialisé dans un domaine de recherche particulier
IFA	Institut d'études supérieures créé en 1976. Il forme des ingénieurs agronomes, forestiers et des médecins vétérinaires
SOCIYA	Regroupe l'ensemble des différentes associations civiles présentes à Yangambi. Ces associations militent et opèrent au niveau local et dans une multitude de secteurs d'activités

1 Division de l'INERA dont le siège principal est à Yangambi.

2 Division de l'INERA dont le siège n'est pas à Yangambi.



Fig. 2 : Pépinière du programme cacao de l'INERA.

À l'INERA, chaque programme et antenne a été analysé afin d'identifier la ou les AGR effectivement en place. Chacune d'elles a ensuite été évaluée en termes de performances actuelles et de potentiel de croissance. Pour chaque AGR existante, une visite sur le terrain a été effectuée afin d'approfondir le diagnostic et obtenir une vision globale des activités réalisées au sein du programme ou de l'antenne. Par ailleurs, des entretiens ont été menés afin d'identifier de nouvelles AGR potentielles.

De manière générale, l'INERA est fortement limité dans sa capacité à mener fructueusement des AGR. Cela est dû notamment à une dépendance importante envers le gouvernement central à Kinshasa qui, depuis de longues années, n'autorise pas les directeurs de programmes et antennes à mettre leurs employés à la retraite ou à engager du nouveau personnel. De plus, le financement du gouvernement reçu par l'INERA est insuffisant et le paiement des salaires est irrégulier. Ceci entrave le développement d'activités et démotive les employés.

La population locale constituant un groupe trop vaste et disparate pour être analysé dans son ensemble, l'analyse des AGR qu'elle exerce s'est faite par le biais de diverses associations de la société civile. Pour ce faire, un échantillon des associations présentes dans la zone d'étude a été sélectionné sur base des critères suivants :

- taille de l'association (en nombre de membres actifs) ;
- champ d'activité ;
- proximité géographique avec la réserve.

Les entretiens ont été menés avec les chefs des associations retenues afin d'avoir une vue globale sur le fonctionnement et les objectifs de l'association en question et d'établir si oui ou non elle exerce des AGR.

L'étude révèle que l'IFA ne semble, a priori, pas être un acteur capable d'initier des AGR. Toutefois, un élevage de porcs a été identifié comme une activité intéressante à explorer au sein de l'institution.

À l'INERA, trois programmes et une antenne génèrent actuellement des revenus, ou tout au moins présentent un réel potentiel. Il s'agit des programmes cacao, huile de palme et hévéa, et de l'antenne pisciculture.



Fig. 3 : Bassins de multiplication des alevins - Antenne piscicole de l'INERA.

Il est à noter que l'INERA développe actuellement un projet pilote visant à associer les plantations d'hévéa à des cultures vivrières. Le projet invite la population à faire usage des interlignes pour y planter leurs cultures. En contrepartie, ils réaliseraient les travaux de défrichage et autres activités d'entretien des interlignes, ce qui permettrait à l'INERA de réaliser des économies de main d'œuvre. L'objectif est de démontrer à la population locale qu'un terrain combinant hévéas et cultures vivrières peut satisfaire leurs besoins à la fois à court et moyen termes.

Parmi les associations de la société civile, deux génèrent des AGR intéressantes. L'association Amota exerce trois types d'AGR : l'achat-revente de motos, l'achat-location et mototaxi. L'association de menuisiers Ameya est active dans la rénovation de maisons et la fabrication de meubles en bois.

Dans l'ensemble, les AGR existantes ou potentielles identifiées lors du diagnostic sont assez limitées dans la zone de Yangambi. Les trois acteurs-clés qui sont l'INERA, l'IFA et les associations de la société civile, ne réalisent pratiquement aucune AGR convaincante. Ceci s'explique en grande partie par le délabrement des infrastructures, la grande pauvreté de la population, le faible niveau d'éducation, l'absence de marchés importants à proximité de la zone étudiée et le manque de moyens financiers.

Cependant, cinq AGR se démarquent par leur potentiel. Il s'agit de : l'élevage porcin à l'IFA, la pisciculture, l'exploitation de l'hévéa et de l'huile de palme au sein de l'INERA, et le transport en motos-taxis par une association de la société civile. Parmi celles-ci, l'élevage porcin présente les conditions les plus favorables pour un appui, avec un taux de croissance élevé et des marges bénéficiaires avoisinant 50%. Toutefois, ces AGR demeurent extrêmement fragiles et vulnérables aux chocs externes ou internes, n'offrant donc aucune garantie de viabilité dans le futur.

Les chiffres et informations récoltés, souvent fort imprécis, sont dans la plupart des cas la seule source d'information ayant permis d'établir le diagnostic. Il est dès lors important de les interpréter de manière conservatrice et critique. Une étude complémentaire et plus approfondie des AGR mentionnées ci-avant faciliterait l'obtention d'informations plus précises. Elle permettrait, par ailleurs, de mieux déterminer leur potentiel, les besoins en investissement et en appui technique, leur taux de rentabilité interne et le retour sur investissements, ainsi que leur structure de gouvernance.

Tableau 2 : AGR ayant un potentiel intéressant.

AGR	Potentiel	Conclusions générales
INERA		
Programme cacao	Faible	Pas de réelle AGR démontrée, juste des ventes sporadiques de cabosses et plantules. Potentiel à développer en exploitation et transformation à petite échelle du cacao en produits dérivés
Programme huile de palme	Faible/ Moyen	Extraction d'huile déjà en cours (à perte ou faible gain). Les palmeraies sont vieilles, besoin d'en replanter de nouvelles. Nécessité d'améliorer les techniques d'extraction d'huile
Programme hévéa	Moyen	Extraction actuelle du latex par des tiers. Moyennant un petit investissement initial, l'INERA pourrait extraire lui-même le latex de ses plantations afin d'augmenter ses revenus
Antenne pisciculture	Faible/ Moyen	Les chiffres très imprécis reçus sont à vérifier car ils indiquent des pertes importantes. Cependant, l'élevage de tilapia possède un potentiel intéressant
IFA		
Élevage de porcs	Moyen/ Élevé	L'activité porcine semble rentable et en croissance. C'est une AGR à haut potentiel
SOCIYA		
Motos-taxis	Moyen/ Élevé	L'activité semble rentable et en croissance. Une des principales contraintes est la difficulté à trouver des acheteurs de motos
Menuiserie	Moyen	Activité rentable mais approvisionnement en bois compliqué et marché du meuble limité à Yangambi

Cette étude approfondie permettrait également de prioriser les AGR pouvant bénéficier d'un appui tant technique que financier. Un diagnostic précis des besoins spécifiques des différents bénéficiaires permettrait d'organiser des formations et un suivi adapté.

Malgré les conditions générales défavorables qui prévalent dans la zone étudiée, une petite activité de transformation de cacao, mise en place à Kisangani avec des moyens internes très limités, prouve qu'il est possible de développer des AGR à partir d'investissements relativement modestes. Cependant, ces investissements doivent être réalisés de manière prudente, et dans un premier temps à petite échelle, après avoir au préalable identifié et construit des relations avec des acteurs ayant prouvé leur potentiel et fiabilité.

1. Résultats spécifiques et impacts attendus des activités du Projet FORETS

Les investigations sur activités génératrices de revenus s'inscrivent dans l'(es) activité(s) suivante(s) :

- **OS1R4A1** : Analyse institutionnelle des partenaires et des projets
- **OS2R2A1** : Étude des filières agricoles, sylvicoles et piscicoles

Deux indicateurs objectivement vérifiables sont associés à ces activités : les rendements de 3 principales cultures augmentent de 20% sur 750 ha d'ici 2021. Ensuite, 10 000 familles sont sensibilisées aux pratiques agricoles améliorées d'ici 2021.

- PSE - Indicateurs de bien-être humain : #1 (CSI), #2 (SCA), #4 (bien-être matériel par l'augmentation de l'agriculture).
- PSE - Indicateurs intégrité écologique : #6 (utilisation des terres) et #7 (couverture terrestre).

2. Rôles spécifiques des acteurs

Le schéma matriciel des rôles dans le cadre de ces activités est le suivant

Acteurs \ Rôles	Planification	Organisation	Coordination	Réalisation	Contrôle
CIFOR	X	X	X	X	X
R&SD	X	X	X	X	X
Secteur Privé*	X	X	X	X	X
INERA*	X	X	X	X	X
IFA*	X	X	X	X	X
SC*	X	X	X	X	X

* Procédure de sous-traitance, contrat de services, contrat de travaux, etc. tous basés sur la performance et la qualité des livrables, y compris la documentation de ceux-ci.

3. Bénéficiaires direct et indirects

Les bénéficiaires directs sont :

- INERA
- IFA
- SC

Les bénéficiaires indirects sont :

- Communautés locales bénéficiant des services de l'INERA, l'IFA et la SC

4. Gestion du risque et durabilité des impacts

La gestion du risque est essentiellement assurée par les obligations contractuelles de la procédure de sous-traitance, la concertation entre les parties-prenantes et l'existence d'un contrôle qualité.

La durabilité des impacts relève des parties prenantes, en particulier des bénéficiaires directs énoncés ci-avant.



Ce projet, qui est financé par l'Union européenne, est mené par le CIFOR dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA), avec l'appui financier des donateurs du Fonds du CGIAR : on.cgiar.org/CGIARFundDonors.



PROGRAMME DE RECHERCHE SUR les Forêts, les Arbres et l'Agroforesterie



IFA SOCIYA

UNIVERSITE DE KISANGANI



IITA



cirad



Photos : Axel Fassio/CIFOR

cifor.org/forets | forestsnews.cifor.org



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR contribue au bien-être humain, à l'équité et à l'intégrité de l'environnement en réalisant des travaux de recherche novateurs, en renforçant les capacités de ses partenaires et en nouant le dialogue avec tous les acteurs afin d'éclairer les politiques publiques et les pratiques qui touchent les forêts et les populations. Le CIFOR est un centre de recherche du CGIAR et dirige le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA). Le siège du CIFOR est à Bogor, Indonésie, avec des bureaux à Nairobi, Kenya; Yaoundé, Cameroun et Lima, Pérou.

